

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE07</p> <p>Gestion financière et de l'investissement</p> <p>Examen médian</p> <p>Durée : 2 heures + 5 minutes de lecture de consignes</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Mardi 7 novembre 2017</p>

Le sujet comporte trois parties. Les trois parties sont indépendantes.

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examens antérieurs, les micro-ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones mobiles, les montres connectées et les dictionnaires électroniques ne sont pas autorisés.*
- *Une calculatrice simple et un dictionnaire papier sont autorisés.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les trois dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Rappel : *L'unité monétaire en vigueur en France est l'euro et sa déclinaison le centime d'euro.*

PREMIÈRE PARTIE [33,5 POINTS]

La première partie comporte trois dossiers. Les trois dossiers sont indépendants.

La société CMO (Construction Mécano-Soudée) OBERNAI est une PMI (petite et moyenne industrie) organisée sous la forme d'une SA (société anonyme) à conseil d'administration au capital social de 1 200 000,00 euros. La société CMO OBERNAI a été créée en mai 1996. C'est une filiale de la société allemande Stolzer Familienfonds Verwaltungs basée à Achern (Bade-Wurtemberg). Le PDG de la société CMO OBERNAI est Monsieur Hans Stolzer et le directeur général délégué Monsieur François Jehlé. Le siège social de la société CMO OBERNAI se situe à Obernai (Bas-Rhin). L'exercice comptable de la société CMO OBERNAI coïncide avec l'année civile. La société CMO OBERNAI emploie 60 salariés au 31/12/2016. La société CMO OBERNAI a pour activité principale la réalisation d'ensembles mécano-soudés et l'usinage de pièces de grande dimension. Elle compte parmi ses clients des fabricants de matériels de travaux publics, de machines-outils, de systèmes de stockage, d'équipements de production d'énergie...

Liste des annexes fournies avec le sujet :

- Annexe 1 : Extrait du plan de comptes commun aux trois parties du sujet
- Annexe 2 : Durée et taux d'amortissement
- Annexe 5 : Plan d'amortissement en système linéaire de l'oxycoupeuse Messer Cattering Systems modèle TMC 4500 DB (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 6 : Plan d'amortissement en système dégressif de l'oxycoupeuse Messer Cattering Systems modèle TMC 4500 DB (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 7 : Plan d'amortissement de l'oxycoupeuse Messer Cattering Systems modèle TMC 4500 DB avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 8 : Tableau DGFIP n° 2050 – Bilan actif au 31/12/2017 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 9 : Plan d'amortissement en système linéaire de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 10 : Plan d'amortissement en système dégressif de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 11 : Plan d'amortissement avec retraitement de l'avantage fiscal de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 12 : Tableau DGFIP n° 2053 – Compte de résultat 2^e partie au 31/12/2017 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 13 : Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2016 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 14 : Extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2016
- Annexe 15 : Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 1^{er} dossier – 1^{ère} partie (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 16 : Extrait du livre-journal : les enregistrements du 2^e dossier – 1^{ère} partie (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 17 : Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 3^e dossier – 1^{ère} partie (à compléter et à restituer avec la copie)

PREMIER DOSSIER [12 points]

La société CMO OBERNAI a acquis le 13/06/2017 à l'état neuf une oxycoupeuse¹ modèle TMC 4500 DB du constructeur Messer Cutting Systems². L'achat a été réalisé auprès de la filiale française du constructeur Messer Cutting Systems. Le prix d'achat net H.T. de cette machine industrielle s'élève à 364 000,00 euros. La société CMO OBERNAI a par ailleurs supporté différents frais complémentaires liés à cette acquisition :

- Frais d'étude préalable (rédaction du cahier des charges, recherche des fournisseurs possibles, essais *in situ*...) H.T. : 21 000,00 euros
- Frais de montage H.T. de l'oxycoupeuse : 25 000,00 euros
- Frais d'industrialisation (choix des outils, rédaction des gammes, réalisation des prototypes...) H.T. : 19 000,00 euros

Ces différents frais ont été enregistrés en compte d'attente, en attendant de déterminer précisément ceux qui seront intégrés à la valeur d'acquisition amortissable.

Un tel équipement industriel neuf relève du taux normal de TVA à 20,0 %. Ce taux de TVA s'applique aussi aux différents frais liés à cette acquisition. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition de cet équipement ainsi qu'aux différents frais complémentaires.

Cette machine a été acquise à crédit auprès de la filiale française du constructeur Messer Cutting Systems.

L'oxycoupeuse Messer Cattering Systems modèle TMC 4500 DB a été mise en service le 07/07/2017 après formation des techniciens et des opérateurs.

Lors de la mise en service, il a été décidé d'amortir économiquement cette machine industrielle selon le système linéaire sur une durée de six ans. Cependant, sur les conseils de l'expert-comptable de la société CMO OBERNAI, les dirigeants ont convenu de bénéficier de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Déterminer la valeur d'acquisition amortissable de l'oxycoupeuse Messer Cutting Systems modèle TMC 4500 DB.
2. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement de l'oxycoupeuse Messer Cutting Systems modèle TMC 4500 DB selon le système linéaire (annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie).
3. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement de l'oxycoupeuse Messer Cutting Systems modèle TMC 4500 DB selon le système dégressif (annexe 6 à compléter et à restituer avec la copie).
4. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement avec retraitement de l'avantage fiscal de l'oxycoupeuse Messer Cutting Systems modèle TMC 4500 DB (annexe 7 à compléter et à restituer avec la copie).
5. En prenant comme hypothèse que l'oxycoupeuse Messer Cutting Systems modèle TMC 4500 DB est le seul actif amortissable de la société CMO OBERNAI, présenter l'extrait du tableau DGFIP n° 2050 – Bilan actif au 31/12/2018 (annexe 8 à compléter et à restituer avec la copie).
6. Enregistrer – selon la technique du journal – la dotation aux amortissements (économiques et dérogatoires) de l'exercice clos au 31/12/2018 (annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie).

¹ Une oxycoupeuse est une machine d'oxycoupage. L'oxycoupage est un procédé de découpe des métaux, par oxydation localisée et continue, à l'aide d'un jet d'oxygène pur.

² Messer Cutting Systems est un fabricant allemand de machines-outils basé à Gross-Umstadt (Hesse). Messer Cutting Systems dispose d'une filiale en France, basée à Nantes (Loire-Atlantique). Elle est chargée de la relation client et de l'installation des machines.

DEUXIÈME DOSSIER [15,5 points]

La société CMO OBERNAI a émis le 24/03/2017 la facture n° 9573 par laquelle elle cède à une autre entreprise industrielle une presse plieuse³ Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 pour un montant H.T. de 95 000 euros. La cession d'un tel équipement industriel relève de la TVA au taux normal de 20,0 %.

Cette plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 avait été acquise neuve le 19/10/2012 auprès du distributeur exclusif du fournisseur Knuth Machine Tools⁴. Sa valeur d'acquisition amortissable H.T. s'élevait à 245 770,00 euros. Un tel équipement industriel neuf relevait du taux normal de TVA à 19,6 % en vigueur jusqu'au 31/12/2013. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se posait quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf.

Cette plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 avait été mise en service le 07/11/2012 après formation des opérateurs et techniciens, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service de cette presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260, les dirigeants avaient décidé d'amortir cette machine industrielle sur une durée de huit ans selon le système linéaire et de profiter – sur conseil de l'expert-comptable de l'entreprise – de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Présenter le plan d'amortissement de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée selon le système linéaire jusqu'à l'exercice de cession (annexe 9 à compléter et à restituer avec la copie).
2. Présenter le plan d'amortissement de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée selon le système dégressif jusqu'à l'exercice de cession (annexe 10 à compléter et à restituer avec la copie).
3. Présenter le plan d'amortissement de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée avec retraitement de l'avantage fiscal jusqu'à l'exercice de cession (annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie).
4. En prenant comme hypothèse que la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 est le seul actif amortissable cédé par la société CMO Obernai en 2017, présenter l'extrait du tableau DGFIP n° 2053 – Compte de résultat 2^e partie au 31/12/2017 (annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie).
5. Calculer le résultat de cession sur la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260. Qualifier ce résultat de cession.
6. Enregistrer à la clôture de l'exercice au 31/12/2017 – selon la technique du livre-journal – la dotation aux amortissements économiques de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée (annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie).
7. Enregistrer à la clôture de l'exercice au 31/12/2017 – selon la technique du livre-journal – le retraitement de l'avantage fiscal de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée (annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie).
8. Enregistrer à la clôture de l'exercice au 31/12/2017 – selon la technique du livre-journal – le solde des amortissements dérogatoires non encore imputés à la date de cession relatifs à la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée (annexe 16bis à compléter et à restituer avec la copie).

³ Une presse plieuse est une machine-outil utilisée en chaudronnerie et en métallerie pour plier la tôle.

⁴ Knuth Machine Tools est un constructeur allemand de machines-outils basé à Wasbek (Schleswig-Holstein). La société Techno Vis International, basée à Saint-Lys (Haute-Garonne) est l'importateur exclusif en France des produits de la société Knuth Machine Tools.

TROISIÈME DOSSIER [6 points]

La société CMO OBERNAI a recours au crédit-bail. Parmi les biens pris en crédit-bail, on relève un contrat portant sur un positionneur de soudage⁵ Fronius⁶ modèle FFT 50000-70000. Les caractéristiques de ce contrat de crédit-bail sont les suivantes :

- Valeur d'acquisition H.T. : 108 000,00 euros.
- Valeur d'achat résiduelle H.T. à l'échéance du contrat : 3 000,00 euros.
- Valeur du dépôt de garantie versé : 5 000,00 euros (exonérés de TVA).
- Le contrat a été signé le 25/03/2014 pour une durée de dix ans.
- Le positionneur de soudage Fronius modèle FFT 50000-70000 a été mis en service le 07/04/2014.
- Une redevance mensuelle H.T. de 1 136,00 euros est prélevée automatiquement sur le compte courant bancaire de la société CMO OBERNAI chaque 25 du mois.
- Le versement de la première redevance est intervenu le 25/03/2014.
- La dernière redevance sera prélevée le 25/02/2024.
- Le positionneur de soudage Fronius modèle FFT 50000-70000 aurait été amorti économiquement selon le système linéaire sur une durée de dix ans, s'il avait été acquis en pleine propriété par la société CMO OBERNAI.
- Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la prise en crédit-bail d'un tel équipement industriel neuf. Un tel équipement relève du taux normal de TVA à 20,0 %. Les redevances de crédit-bail relèvent du taux normal de TVA à 20,0 %
- Aucun incident de paiement n'est intervenu depuis la signature du contrat.

Travail à faire :

1. Présenter l'extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2017 (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que le positionneur de soudage Fronius modèle FFT 50000-70000 est le seul bien d'équipement pris en crédit-bail par la société CMO OBERNAI.
2. Présenter le tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2017 (annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que le positionneur de soudage Fronius modèle FFT 50000-70000 est le seul bien d'équipement pris en crédit-bail par la société CMO OBERNAI.
3. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – le prélèvement sur le compte-courant bancaire de la redevance de crédit-bail du mois d'octobre 2017 relative au positionneur de soudage Fronius modèle FFT 50000-70000 (annexe 17 à compléter et à restituer avec la copie).

⁵ Un positionneur de soudage permet d'orienter et de maintenir assemblées des pièces métalliques pendant leur soudage.

⁶ Fronius est un constructeur autrichien de machines-outils basé à Pettenbach. Le groupe Fronius dispose d'une filiale en France, basée à Roissy-en-France (Val-d'Oise). Elle est chargée de la relation client et de l'installation des machines.

DEUXIÈME PARTIE [2,5 points]

Annexe 3 : « SAM Outillage équipe sa logistique d'un système automatisé », extrait, Marine Protais, *L'Usine Nouvelle* n° 3534, jeudi 19 octobre 2017

Travail à faire :

1. Enregistrer courant octobre 2017 – selon la technique du livre-journal – l'acquisition du progiciel Easy WMS par la société SAM Outillage. La valeur du progiciel est estimée à 350 000 euros H.T. Les progiciels relèvent du taux normal de TVA à 20 %. Le règlement de la facture n'est pas demandé (annexe 18 à compléter et à restituer avec la copie).
2. Identifier dans le texte un actif incorporel non valorisé faisant partie du patrimoine de la société SAM Outillage.

TROISIÈME PARTIE [4 points]

Annexe 4 : « Une deuxième usine de profilés pour CJ Plast », extrait, Vincent Charbonnier, *Les Échos*, jeudi 7 septembre 2017

Travail à faire :

1. Enregistrer courant janvier 2018 – selon la technique du livre-journal – l’acquisition du bâtiment sur le site La Bazoge par la société CJ Plast. La valeur du bâtiment est estimée à 3 000 000 euros H.T. Les bâtiments neufs à usage professionnel relèvent du taux normal de TVA à 20 %. Le règlement de la facture n’est pas demandé (annexe 19 à compléter et à restituer avec la copie).
2. Enregistrer courant janvier 2018 – selon la technique du livre-journal – l’acquisition des sept lignes d’extrusion par la société CJ Plast. Les lignes d’extrusion sont acquises auprès du distributeur exclusif en France du fournisseur italien Bausano & Figli, basé à Rivarolo Canavese (Piémont). La valeur d’une ligne d’extrusion neuve est estimée à 100 000 euros H.T. Les lignes d’extrusion relèvent du taux normal de TVA à 20 %. Le règlement de la facture n’est pas demandé (annexe 19 à compléter et à restituer avec la copie).
3. Pourquoi faire le choix d’installer une nouvelle unité de production à plus de 600 kilomètres du siège social et au moins dix heures de camion ?

ANNEXE 1
Extrait du plan de comptes utilisé commun aux trois parties

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
...	...
145	Amortissements dérogatoires
...	...
205	Concessions, brevets et droits similaires
213	Constructions
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
...	...
275	Dépôts et cautionnements versés
...	...
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires
2813	Amortissements des constructions
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
4452	État – TVA due intracommunautaire
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée sur ventes
...	...
462	Créances sur cessions d'immobilisations
...	...
512	Banque
...	...
612	Redevances de crédit-bail
6752	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles cédées
68112	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	...
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
707	Ventes de marchandises
7752	Produits des cessions d'immobilisations corporelles
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires

ANNEXE 2
Durée et taux d'amortissement

Durée d'utilisation (en années)	Taux linéaire	Biens acquis ou fabriqués entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 3 décembre 2008 et depuis le 1 ^{er} janvier 2010		Biens acquis ou fabriqués entre le 4 décembre 2008 et le 31 décembre 2009	
		Coefficient	Taux dégressif	Coefficient	Taux dégressif
1	100,00				
2	50,00				
3	33 ^{1/3}	1,25	41,67	1,75	58,33
4	25,00	1,25	31,25	1,75	43,75
5	20,00	1,75	35,00	2,25	45,00
6	16 ^{2/3}	1,75	29,17	2,25	37,51
6 ^{2/3}	15,00	2,25	33,75	2,75	41,25
8	12,50	2,25	28,13	2,75	34,38
10	10,00	2,25	22,50	2,75	27,50
12	8 ^{1/3}	2,25	18,75	2,75	22,91
15	6 ^{2/3}	2,25	15,00	2,75	18,34
20	5,00	2,25	11,25	2,75	13,75

ANNEXE 3

SAM Outillage équipe sa logistique d'un système automatisé

Extrait, Marine Protais, *L'Usine Nouvelle* n° 3534, jeudi 19 octobre 2017

SAM Outillage, fabricant d'outils à main (dynamométriques, pneumatiques, de rangement...) installé à Saint-Etienne (Loire), investit deux millions d'euros dans un système automatisé de gestion des stocks et de préparation de commandes. Les travaux d'installation ont démarré durant l'été 2017. Ce nouvel équipement permettra de réduire de moitié le délai maximal de gestion d'une commande (24 heures au lieu de 48).

SAM Outillage s'est tourné vers la filiale française⁷ du groupe espagnol Mecalux, spécialiste des solutions de stockage. L'installation de ce système automatisé de gestion des stocks et de préparation de commandes devrait durer neuf mois. Le système comprend un magasin automatique *miniload*⁸, composé de trois allées équipées de rayonnages double profondeur, mesurant 56 mètres de long et 8 mètres de haut. Il sera possible d'y stocker plus de 19 000 caisses contenant des articles de petites dimensions. Ce système sera piloté au moyen du progiciel Easy WMS développé par Mecalux. « *Cet investissement de deux millions d'euros s'inscrit dans un plan de développement qui prévoit, d'ici à 2025, de doubler notre chiffre d'affaires⁹ actuel* », explique Frédéric Champavère, président de cette entreprise familiale qui emploie 200 salariés. « *Nous espérons aussi être plus présents dans le BTP [bâtiment travaux publics], comme nous le sommes déjà dans la maintenance industrielle et l'industrie automobile* ».

Installé sans interruption de l'activité, le nouvel équipement occupera un quart des 6 000 mètres carrés de l'espace logistique où travaille une quarantaine de salariés. Durant toute la durée des travaux, ces derniers seront d'ailleurs associés à des réunions hebdomadaires de réflexion et d'organisation de l'activité. « *Cela entretient l'esprit d'équipe*, estime Frédéric Champavère. *Le nouveau système automatisé leur permettra de gagner de la place et, surtout, du temps* ».

[...]

« *Nous espérons un retour sur investissement d'ici à cinq ans*, précise Frédéric Champavère. *Et porter la satisfaction de nos clients de 95 % à 98 %* ». Dès 2018-2019, l'entreprise prévoit d'améliorer et de renouveler son outil de production, afin de se recentrer sur la fabrication et le montage de ses outils les plus techniques et innovants, comme Kap'Sam®, un accélérateur de démarrage haute performance et Dynasam® 4.0, une clé dynamométrique mécatronique. « *Nous travaillons à l'usine 4.0* », assure Frédéric Champavère.

⁷ Le groupe Mecalux dispose de nombreuses filiales dans le monde. La filiale française est basée à Wissous (Essonne).

⁸ Un magasin automatique *miniload* (MLS) permet de stocker de manière rapide, flexible et fiable des produits dans des conteneurs et des cartons.

⁹ Les derniers comptes annuels publiés font état d'un chiffre d'affaires de 27,5 millions d'euros au 31/12/2015.

ANNEXE 4

Une deuxième usine de profilés pour CJ Plast

Extrait, Vincent Charbonnier, *Les Échos*, jeudi 7 septembre 2017

Frédéric Collignon voit loin. « *Avec notre nouvelle usine, nous aurons de dix à quinze ans devant nous* », estime le président de la société CJ Plast, qui disposera en janvier 2018 d'une deuxième unité de production. Le fabricant drômois de profilés de grande longueur a jeté son dévolu sur un ensemble immobilier situé à La Bazoge (Sarthe). Il investira au total quatre millions d'euros dans cette usine dans laquelle seront installées sept lignes d'extrusion¹⁰, dont trois pour transformer du polycarbonate. Huit autres extrudeuses pourront être implantées à terme, et un second bâtiment pourra être construit sur la parcelle de terrain de 17 000 m².

Sept salariés de l'usine de Loriol (Drôme) ont choisi de prendre le chemin du département de la Sarthe pour accompagner le démarrage et le développement de cette nouvelle usine, qui devrait dégager un chiffre d'affaires de 1,8 million d'euros pour son premier exercice, et de trois millions d'euros dans deux ans. Avec 19 lignes d'extrusion, l'outil de production de l'usine de Loriol-sur-Drôme tourne en effet à plein régime en 3 × 8 et une équipe le week-end. Les profilés réalisés à façon servent principalement à la fabrication de rideaux de sécurité pour piscines, de menuiseries extérieures en aluminium (portails, clôtures...) et de menuiseries intérieures pour camping-car.

[...]

¹⁰ L'extrusion est un procédé de fabrication (thermo)mécanique par lequel un matériau compressé est contraint de traverser une filière ayant la section (synonyme : surface) de la pièce à obtenir.

ANNEXE 5 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du plan d'amortissement de l'oxycoupeuse Messer Cutting Systems modèle
TMC 4500 DB selon le système linéaire

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 6 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du plan d'amortissement de l'oxycoupeuse Messer Cutting Systems modèle TMC 4500
DB selon le système dégressif

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 7 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du plan d'amortissement de l'oxycoupeuse Messer Cutting Systems modèle TMC 4500
DB avec retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises

ANNEXE 8 (à compléter et à restituer avec la copie)
Tableau DGFIP n° 2050 – Bilan actif au 31/12/2018



N° 10937 * 19
 Formulaire obligatoire (article 53 A
 du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : _____ Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text"/>			
Adresse de l'entreprise _____ Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>			
Numéro SIRET * <input type="text"/> Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice N clos le, <input type="text"/>			
	Brut 1		
	Amortissements, provisions 2		
	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB	AC	
Frais de développement *	CX	CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
Fonds commercial (1)	AH	AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
Terrains	AN	AO	
Constructions	AP	AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et frais	BR	BS	
Marchandises	BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
Autres créances (3)	BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (I) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financées nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :
CP	CR		
Clause de réserve de propriété :	Stocks :		Créances :

N° 2050-SD - (SDNC DGFIP) - Janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE 9 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée
selon le système linéaire

Désignation du bien :
 Date d'acquisition du bien :
 Date de mise en service du bien :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :
 Date de cession :
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 10 (à compléter et à restituer avec la copie)

**Plan d'amortissement de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260 cédée
selon le système dégressif**

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :
 Date de cession :
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 11 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la presse plieuse Knuth Machine Tools modèle AHK D 1260
cédée avec retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien :

Date d'acquisition :

Date de mise en service :

Valeur d'acquisition amortissable H.T. :

Date de cession :

Valeur de cession H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Totaux				

ANNEXE 12 (à compléter et à restituer avec la copie)
Tableau DGFIP n° 2053 – Compte de résultat 2^e partie au 31/12/2017



N° 10947 * 19

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

RENVOIS

Désignation de l'entreprise _____		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX) HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X) HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	Dont – Crédit-bail mobilier *	HP
	Dont – Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
(9)	Dont transferts de charges	A1
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N
		Charges exceptionnelles
		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N
		Charges antérieures
		Produits antérieurs

N° 2053-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 13 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2017

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel H.T.
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an jusqu'à cinq ans au plus	À plus de cinq ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels							

ANNEXE 14 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2017

Postes du bilan	Redevances versées H.T.	Dotations équivalentes aux amortissements	Intérêts équivalents versés
Installations techniques, matériels et outillages industriels			

ANNEXE 15 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 1^{er} dossier – 1^{ère} partie

--	--	--	--

ANNEXE 16 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements du 2^e dossier – 1^{ère} partie

ANNEXE 16 bis (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements du 2^e dossier – 1^{ère} partie

--	--	--	--

ANNEXE 17 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 3^e dossier – 1^{ère} partie

--	--	--	--

ANNEXE 18 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : l'enregistrement de la 2^e partie

--	--	--	--

ANNEXE 19 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements de la 3^e partie
